

Marie-caroline-Ferdinande de Bourbon, duchesse de Berry, mère du comte de Chambord, était morte le 16 avril 1870, dans son château de la Haute-Styrie (château de Brunnssee près de Mureck en Styrie en 1870 : Wikipedia).

Elle avait échangé son titre de duchesse de Berry contre celui de comtesse de Lucchesi-Palli (1).

Le 22 février, dans la citadelle de Blaye, où Louis-Philippe la retenait prisonnière (2), elle fit au général Bugeaud, son gardien, la déclaration suivante :

Pressée par les circonstances et par les mesures ordonnées par le Gouvernement, quoique j'eusse les motifs les plus graves pour tenir mon mariage secret, je crois devoir à moi-même et à mes enfants de déclarer m'être mariée secrètement pendant mon séjour en Italie. »

« Quelques jours plus tard, elle écrivait à M. de Mesnard :

Je crois que je vais mourir en vous disant ce qui suit, mais il le faut : Des vexations, l'ordre de me laisser seule avec des espions, la certitude de ne sortir qu'au mois de septembre (3), ont pu seuls me décider à la déclaration de mon mariage secret. »

Louis-Philippe fit publier dans le *Moniteur* du 26 avril 1833 la déclaration arrachée à sa nièce. Ainsi, dit M. Louis Blanc dans sa belle *Histoire de dix ans*, Marie-Caroline voyait sa vie intime livrée, sous le gouvernement de ceux de ses proches qu'elle avait le plus aimés, aux commentaires insultants de la multitude.

(1)Le comte Hector Charles Lucchesi Palli, est un aristocrate italien ; il aurait épousé secrètement la duchesse de Berry le 14 décembre 1831 à Rome.

(2) Au nom de son fils le comte de Chambord, elle tenta en vain de prendre le pouvoir en France en 1832 en qualité de « régente ».

(3)Elle était enceinte et le gouvernement de Louis-Philippe voulait qu'elle atteignit le terme de sa grossesse avant d'être rendue à la liberté.

Ainsi elle avait compté en vain sur cette solidarité d'honneur qui règne entre parents, même dans les conditions obscures, et qui, protégeant les familles, les sauve du scandale par le secret.

Mise en liberté après son accouchement, Marie-Caroline se dirigea vers Prague où Charles X (1) s'était retiré ; il fit enjoindre à sa bru de s'arrêter à Léoben ; elle sollicitait de l'ex-roi son consentement à une déclaration de majorité du duc de Bordeaux ; M. de Chateaubriand remit une lettre de la duchesse à Charles X qui, après l'avoir lue, s'écria :

« De quel droit la duchesse de Berry prétend-elle me dicter ce que j'ai à faire ? Quelle autorité a-t-elle pour parler ?

Elle n'est plus que Mme Lucchesi-Palli. Le Code la dépouille de la tutelle comme mariée en secondes Noces. »

A Léoben, où Charles X consentit à voir, un instant, la duchesse de Berry, il fut décidé que l'éducation du duc de Bordeaux serait confiée au général Latour-Maubourg. La séparation fut aussi froide que l'entrevue.

Dès de moment, pour le parti légitimiste qui l'avait tant aimé et honorée, la duchesse de Berry « ne fut plus rien, elle ne fut que Mme Lucchesi-Palli.

(1) (Épouse de Charles Ferdinand d'Artois, duc de Berry, fils de Charles X, elle est la mère du comte de Chambord Henri d'Artois, prétendant légitimiste au trône de France sous le nom de « Henri V ».wikipedia)